# ECHANTILLONNAGE EN PREMIÈRE ES ET L

## **DÉFINITION**

Pour réaliser un **échantillon** de taille n dans une population, on sélectionne "au hasard" n individus avec ou sans remise.

### **REMARQUE**

"Avec remise" signifie qu'un même individu peut être sélectionné plusieurs fois

#### **PROPRIÉTÉ**

Dans un échantillon avec remise, la variable aléatoire X qui compte le nombre d'individus présentant un certain caractère suit une loi binomiale  $\mathcal{B}(n;p)$  où n est la taille de l'échantillon et p la proportion du caractère étudié dans la population.

### **REMARQUE**

Si l'échantillon est réalisé *sans remise* on peut encore considérer que la propriété précédente est vraie si la taille de l'échantillon est nettement inférieure à l'effectif total.

### **EXEMPLE**

La proportion des Français ayant des yeux bleus est estimée à 25%. On choisit 100 personnes au hasard dans la population française. La variable aléatoire comptant le nombre de personnes aux yeux bleus dans un tel échantillon suit une loi binomiale  $\mathcal{B}(100;0,25)$ 

# **DÉFINITION**

**L'intervalle de fluctuation à 95** % d'une fréquence correspondant à la réalisation, sur un échantillon de taille n, d'une variable aléatoire X de loi binomiale  $\mathcal{B}(n;p)$ , est l'intervalle  $\left[\frac{a}{n};\frac{b}{n}\right]$ , défini par :

- *a* est le plus petit entier tel que  $p(X \le a) > 0,025$ ;
- *b* est le plus petit entier tel que  $p(X \le b) \ge 0,975$ .

### REMARQUE

Pour  $n \ge 30, np \ge 5$  et  $n(1-p) \ge 5$ , on observe que l'intervalle trouvé est sensiblement le même que l'intervalle  $\left[p-\frac{1}{\sqrt{n}};p+\frac{1}{\sqrt{n}}\right]$  vu en classe de Seconde.

### **EXEMPLE**

On lance 100 fois une pièce équilibrée. La variable aléatoire correspondant au nombre de *Pile* obtenus suit la loi binomiale  $\mathcal{B}$  (100;0.5). En consultant une table de loi binomiale  $\mathcal{B}$  ou à l'aide d'un tableur  $\mathcal{B}$  ou d'une calculatrice on trouve a=40 et b=60 donc l'intervalle

$$I = \left[ \frac{40}{100}; \frac{60}{100} \right] = [0, 4; 0, 6].$$

La formule 
$$I = \left[p - \frac{1}{\sqrt{n}}; p + \frac{1}{\sqrt{n}}\right] = \left[0, 5 - \frac{1}{\sqrt{100}}; 0, 5 + \frac{1}{\sqrt{100}}\right]$$
 donne le même résultat.

## VALIDATION D'UNE HYPOTHÈSE

On fait l'hypothèse qu'un caractère est présent dans une proportion p de la population.

Pour valider cette hypothèse, on prélève un échantillon de taille n et on note f la fréquence du caractère étudié dans cet échantillon. **La règle de décision** est alors la suivante : si la fréquence observée f appartient à l'intervalle de fluctuation à 95 %, on **accepte** l'hypothèse selon laquelle la proportion est p dans la population avec un risque d'erreur inférieur à 5 %; sinon, on **rejette** cette hypothèse (avec un risque d'erreur inférieur à 5 %).

### INTERVALLE DE FLUCTUATION POUR UN SEUIL DIFFÉRENT DE 95 %

On peut généraliser le résultat précédent pour un seuil différent de 95% : L'intervalle de fluctuation à t % est alors l'intervalle  $\left[\frac{a}{n};\frac{b}{n}\right]$ , défini par :

- a est le plus petit entier tel que  $p(X \le a) > \frac{1}{2} \left( 1 \frac{t}{100} \right)$ ;
- *b* est le plus petit entier tel que  $p(X \le b) \ge \frac{1}{2} \left( 1 + \frac{t}{100} \right)$ .

# **EXEMPLE**

Une variable aléatoire X suit une loi binomiale de paramètres n = 500 et p = 0,30.

Pour trouver l'intervalle de fluctuation au seuil de 99% on recherche les valeurs de a et b telles que :

- *a* est le plus petit entier vérifiant  $p(X \le a) > 0,005$ ;
- *b* est le plus petit entier vérifiant  $p(X \le b) \ge 0,995$ .

La table de loi binomiale  $\mathcal{B}(500;0,30)$   $\ \ \,$  (ou une calculatrice) donne au seuil de 99% : a=124 et b=177 donc l'intervalle de fluctuation à 99 % est  $I=\left[\frac{124}{500};\frac{177}{500}\right]$